

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents

Dans quelle mesure l'action des pouvoirs publics est-elle efficace pour lutter contre les inégalités ?

DOCUMENT 1

Niveaux de vie annuels avant et après redistribution en 2012 (en euros par unité de consommation¹)

	D1	D10	Ensemble
Revenu avant redistribution (A)	4 128	72 195	25 649
Prélèvements dont :	-165	-15 886	-3 523
Financement de la protection sociale (contributions sociales et cotisations sociales)	-209	-5 716	-1 804
Impôts directs	45	-1 0170	-1 719
Prestations dont :	5 985	345	1 430
Prestations familiales	1 925	298	718
Aides au logement	1 831	18	351
Minima sociaux ²	2 229	29	360
Revenu disponible (B)	9 948	56 654	23 556
Taux de redistribution (B-A)/A	141,0%	-21,5%	- 8,2 %

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : France, portrait social, INSEE, 2013.

Lecture: les 10% des personnes au niveau de vie le plus faible (avant redistribution) perçoivent en moyenne 5 985 euros de prestations par an et par unité de consommation.

1. Mode de calcul permettant de tenir compte de la composition des ménages.
2. Les minima sociaux consistent à assurer un revenu minimal aux personnes en situation de précarité.

DOCUMENT 2

L'article 1^{er} de la Constitution précise que « la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives » et son article 4 que les partis et groupements politiques « contribuent à la mise en œuvre » de ce principe. Plusieurs lois ont été adoptées faisant application de ce principe [...].

La loi n°2000 - 493 du 6 juin 2000 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives a d'abord imposé l'alternance stricte femmes-hommes* sur les listes aux élections européennes et aux élections sénatoriales à la proportionnelle ainsi qu'une alternance par tranche de six candidats aux élections municipales et régionales. La loi prévoit de surcroît une sanction financière à rencontre des formations politiques ne respectant pas ce principe dans la présentation des candidatures aux élections législatives.

[...] La loi n°2007 - 128 du 31 janvier 2007 tendant à promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives étend l'obligation de la stricte alternance femmes - hommes dans la composition des listes pour l'élection de l'exécutif des régions et des communes de 3 500 habitants et plus. Ainsi, la loi prévoit une obligation de parité sur les listes d'adjoints élus par les conseils municipaux.

Source : assemblee-nationale.fr.

*Système dans lequel, sur une liste électorale, un homme candidat alterne avec une femme candidate et ainsi de suite jusqu'à la fin de la liste.

DOCUMENT 3

Évolution des indicateurs de pauvreté en France

	2008	2009	2010	2011
Seuil à 60 % de la médiane				
Nombre de personnes pauvres (en milliers)	7 836	8 173	8 520	8 729
Taux de pauvreté (en %)	13,0	13,5	14,0	14,3
Seuil de pauvreté (euros constants 2011/mois)	985	989	978	977
Niveau de vie médian des personnes pauvres (euros constants 2011/mois)	803	801	792	790
Seuil à 50 % de la médiane				
Nombre de personnes pauvres (en milliers)	4 272	4 507	4 677	4 856
Taux de pauvreté (en %)	7,1	7,5	7,7	7,9
Seuil de pauvreté (euros constants 2011/mois)	821	824	815	814
Niveau de vie médian des personnes pauvres (euros constants 2011/mois)	676	681	671	673

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : En 2011, 14,3 % de la population vit avec un niveau de vie en dessous du seuil de pauvreté (taux de pauvreté).

Source : « Les niveaux de vie en 2011 », INSEE Première, septembre 2013.

DOCUMENT 4

Espérance de vie à 35 ans des hommes en France selon leur catégorie socioprofessionnelle

	Cadres	Ouvriers
Espérance de vie totale	47 ans	41 ans
Espérance de vie sans problèmes sensoriels et physiques*	34 ans	24 ans

Source : INED, données 2003.

* Espérance de vie avant de rencontrer des difficultés dans les activités du quotidien (difficultés à voir, à entendre, à marcher, à monter et descendre des escaliers, etc.).